



COMMISSION ÉLECTORALE

Avis sur le dépôt de candidatures

Contrôle effectué :

- Toutes les candidatures ont été reçues avant la date limite de dépôt (20 février 2013 minuit).
- Lors du dépôt, chaque candidat :
 - o a précisé la discipline principale déclarée lors de sa prise de licence et s'il se présentait au titre du collège associatif ou du collège des OBL agréés ;
 - o a déclaré être en conformité avec les conditions d'éligibilité prévues à l'article 2.2. des statuts de la fédération.
- Tous les candidats ont bien souscrit une licence 2013.

La commission Électorale confirme donc la validité des candidatures suivantes :

Collège associatif : 25 candidats

N° LIC	NOM	PRENOM
0903250T	APPRIOU	MICHEL
0000523T	AUBERT	PIERRE
0000935R	BARRE	PASCAL
0500404S	BENINTENDE	JEAN CLAUDE
002967Z	BURLLOT	BERTRAND
0019205Z	COSTE	JEAN-LOUIS
0050648B	COTARD	DOMINIQUE
0024605U	DAVIT	HELENE
0053280M	DEBIEE	JEAN-LOUIS
0053236P	DESSAINT	HUBERT
0120928T	DUCHESNE-DE-LAMOTTE	FRANCOIS
0101425U	DUCROCQ	JEAN VINCENT
0006445E	ETIENNE	ALAIN
0713635P	FAUCHIER	JEAN FRANCOIS
0009325K	JEAN	DOMINIQUE
0029695B	JOFFRES	PHILIPPE
0009580M	KAUFFMANN	REMY
0010206T	LASSALLE	MARC
0045969R	LOCHARD	GERARD
0708715S	LORMEAU	NICOLAS
0013357T	OULDALI	SONIA
0600570T	POULEAU	JEAN PIERRE
0038820V	SCHOEPP	CYRIL
0019030J	SENAC	THOMAS
0090795P	SORREL	JEROME

Collège OBL : 4 candidats

N° LIC	NOM	PRENOM
0002644Y	BRAEMS	PIERRE
0008697C	HARRE	SEBASTIEN
0506429R	RIBREUX	BORIS
0007670L	GENSAC	VERONIQUE

Pour la commission Électorale, son Président
Yves de Boismilon